

## Avec un gouvernement «prisonnier» de son engagement de ne pas augmenter le déficit Parizeau craint une hausse des impôts

Suzanne DANSEREAU Québec (PC)

Le gouvernement Bourassa n'a pas la moindre idée où il va mais, compte tenu qu'il est «prisonnier» de son engagement à ne pas augmenter le déficit, il devra vraisemblablement hausser les impôts, croit le chef de l'Opposition officielle Jacques Parizeau.

M. Parizeau faisait ces remarques, hier, en Chambre à l'occasion de sa réplique au message inaugural du premier ministre Bourassa.

Selon le chef péquiste, le discours du premier ministre, à l'ouverture de la Chambre avant-hier, n'indiquait pas clairement que le gouvernement augmentera les impôts.

Mais puisque M. Bourassa parle de noirceur et indique par ailleurs

que les revenus du gouvernement pourraient baisser, et puisqu'il s'est engagé à ne pas augmenter le déficit pour ne pas hypothéquer l'avenir de la jeunesse, cela ne lui laisse guère le choix que d'augmenter les impôts, d'autant plus qu'il ne veut pas réviser ses projections budgétaires.

«Il va être pris, s'il tient absolument à ses projections de déficit, et que cela se dramatise encore du côté d'Hydro-Québec (...), on va y arriver à des augmentations d'impôt», a déclaré M. Parizeau.

Ce dernier a rappelé que M. Bourassa, voilà quelques semaines, parlait d'augmenter les impôts, à cause de la baisse de revenus d'Hydro-Québec, due selon lui à l'insuffisance de pluie.

### Théorie hydrométrique

Dans sa réplique, le chef péquiste

s'est longuement amusé du premier ministre Bourassa, qualifiant les explications du chef du gouvernement de nouvelle théorie: «La théorie hydrométrique».

«S'il ne pleut pas assez, les impôts montent et j'imagine que la correspondance doit être vraie, on pourrait le demander au premier ministre: quand il pleut davantage, est-ce que les impôts baissent?»

«On pourrait alors appeler à des prières dans les églises du Québec (...). Autrefois il y avait des machines à pluie».

Cela dit, M. Parizeau s'insurge contre l'idée de ne pas augmenter le déficit sous prétexte de ne pas hypothéquer l'avenir des jeunes. A ce sujet, il rappelle qu'il y a des déficits encore plus importants que celui du budget du Québec, évalué à 1,5 milliard \$: le déficit actuariel de la Régime des rentes, par exemple, se chiffre à 130 milliards \$ et le déficit du gouvernement fédéral se chiffre à 30 milliards \$, a-t-il fait remarquer.

«Ca, on l'envoie aux jeunes», souligne-t-il.

Selon M. Parizeau, afin de lutter efficacement contre le ralentissement économique, le gouvernement québécois devrait augmenter dès maintenant ses investissements pour favoriser la construction d'hôpitaux ou d'écoles.

D'autant plus, dit-il, que ces dé-



Le chef de l'Opposition officielle Jacques Parizeau a donné hier sa réplique au message inaugural du premier ministre Robert Bourassa. Les deux ont aussi vécu leur premier face-à-face au cours de la traditionnelle période des questions.

penses n'auraient pas un impact dramatique sur le déficit. A ce sujet, le gouvernement parle d'agir «vraisemblablement», mais il ne semble pas avoir de plan précis, souligne le chef péquiste.

### Investissements étrangers

M. Parizeau s'est par ailleurs employé à attaquer ce qu'il a appelé le deuxième principe cher à M. Bourassa: les investissements étrangers au Québec.

Il estime que M. Bourassa revient à la «nostalgie des discours des années de Duplessis» en glorifiant l'entrée de capitaux étrangers au Québec.

«Ca fait trente ans que c'est terminé cette époque où les Québécois étaient parfaitement conscients d'être pauvres, donc d'être à la merci d'entrée de capital étranger», a-t-il dit.

Selon le chef péquiste, ce qui compte au Québec, c'est de maintenir la «combinaison gagnante» de l'Etat, l'entrepreneur québécois et les coopératives.

«L'entrepreneur étranger ne se substituera jamais à l'entrepreneur d'ici. Ce que nous ne faisons pas nous manquera toujours».

Blâmant le gouvernement québécois pour ne pas avoir dénoncé les «agressions» ou l'inertie d'Ottawa dans plusieurs domaines, M. Parizeau a effectué une longue réflexion philosophique sur la «curieuse fédération» qu'est le Canada.

Selon lui, apparaissent de plus en plus clairement deux sociétés au Canada: le Québec et le Canada anglais.

Le chef péquiste a cité le sondage Sorecom publié en fin de semaine où les Canadiens ont des vues totalement opposées sur les demandes du Québec pour réintégrer la Constitution.

## La nouvelle politique sur la langue d'affichage n'a pas déclenché une augmentation des plaintes

Québec (PC)

La politique linguistique du gouvernement Bourassa sur la langue d'affichage n'a pas déclenché une augmentation des plaintes, indique le rapport annuel de la Commission de la protection de la langue française.

Le rapport 1988-89 de la commission a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre responsable du dossier linguistique, M. Claude Ryan.

Avant la loi 178 adoptée en décembre dernier, la commission recevait entre 100 et 200 plaintes par mois concernant la langue d'affichage.

Après l'adoption de la loi, le nombre de plaintes mensuelles a varié autour de 130 pour les premiers mois de 1989.

Au total, il y a eu 1556 plaintes pendant un an concernant la langue d'affichage et 427 concernant des noms de raisons sociales non conformes avec la Charte de la langue française.

Au total, la commission a traité 6135 plaintes au cours de l'année concernant l'application de la charte.

Il n'y a eu que quatre condamnations et 20 poursuites ont été abandonnées par prescription, c'est-à-dire par négligence du gouvernement de porter le dossier devant les tribunaux dans les délais légaux.

Par contre, dans 2291 dossiers, la situation a été corrigée par le contrevenant à la suite de pressions de la commission.

Le rapport précise que la commission «tente toujours d'obtenir les correctifs nécessaires du présumé contrevenant qu'elle a informé de la nature de la plainte». Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens incitatifs qu'une mise en demeure est envoyée au contrevenant de se con-

former à la loi dans un délai de 30 jours, puis que le dossier est envoyé aux procureurs pour être transmis devant les tribunaux.

## Les pays francophones doivent maintenant commencer à se préoccuper d'économie

— Guy Rivard

Québec (PC)

Les pays francophones doivent maintenant commencer à se préoccuper d'économie dans leurs relations, croit le ministre délégué à la francophonie, M. Guy Rivard.

Prenant la parole hier à la réunion du conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) des pays francophones, M. Rivard a signalé que l'agence constituait «un carrefour dynamique des forces vives de la francophonie».

Mais il est maintenant temps de penser à l'économie, croit le ministre Rivard, notamment par le biais du Forum francophone des affaires, qui s'est déjà réuni à deux reprises et qui se réunira de nouveau au Zaïre.

M. Rivard a également suggéré que les pays francophones se préoccupent plus des questions d'environnement, d'éducation et de formation.

Le conseil d'administration de l'ACCT se poursuit jusqu'à dimanche, alors qu'on procédera à l'élection du nouveau secrétaire général. Les candidatures les plus souvent mentionnées sont celles du Québécois Jean-Louis Roy, délégué du Québec à Paris, et du Belge Roger Dehaybe, commissaire aux relations internationales de la Communauté française de Belgique.

# Les bonnes nouvelles voyagent vite.



La première bonne nouvelle, ce fut quand Sonata annonça qu'elle se dotait du plus gros moteur dans sa catégorie.

Et maintenant, vous pouvez aussi choisir notre moteur V6 de 3 litres avec arbre à cames en tête et injection multipoint, qui développe 142 chevaux prêts à bondir comme une balle.

Notre nouvelle Sonata est bien armée pour affronter la Camry. Pour ce qui est de l'Accord, oubliez ça: elle n'a même pas de V6. Mais il n'y a pas que la puissance qui compte.

Si l'on compare l'espace intérieur, Sonata les bat toutes les deux. Et pour ajouter la douce quiétude au pur confort, la Sonata 1990 est assortie d'une nouvelle garantie de 3 ans/60 000 kilomètres (sans franchise), d'une garantie de 5 ans/100 000 kilomètres sur les composants principaux, en plus de l'entretien normal prescrit gratuit pour 3 ans ou 60 000 kilomètres, selon la première éventualité\*.

En fait, aucune autre voiture à prix abordable n'a jamais offert

une telle garantie de qualité, en plus de vous éviter de payer pour les pièces et la main-d'œuvre sur des choses comme les changements d'huile, les filtres, les bougies, les plaquettes de freins, les balais d'essuie-glace, le réfrigérant et autres - et ce pour des années à venir.

Notre V6 comprend, en équipement standard, la transmission automatique 4-vitesses à contrôle électronique, le régulateur de vitesse, le volant inclinable, des télécommandes pour le coffre arrière et le volet du réservoir, les vitres électriques, le verrouillage électrique des portes, un système stéréo MA/MF Alpine avec 4 haut-parleurs, des points d'attache pour les sièges d'enfants et beaucoup, beaucoup plus.

Côté prix, la Sonata commence à des milliers de dollars moins cher que la Camry ou l'Accord. Alors venez donc en faire l'essai chez votre concessionnaire Hyundai dès aujourd'hui. Et vous aussi pourrez nous aider à propager la bonne nouvelle.



## La Hyundai Sonata 1990, à partir de 13 995\$\*\*

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.

\*\*P.D.S.F. pour le modèle "GL" 2.4L: 13 995 \$; modèle "GLS" 2.4L: 16 545 \$; modèle V6 3.0L: 18 745 \$. Transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Frais de préparation et transport: voir le concessionnaire.

\*Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Hyundai de l'Estrie  
4500, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

Bouchard Automobiles  
1275, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673

Hyundai Coaticook  
460 Bolduc Street  
Coaticook 849-4166

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

# Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## ÉDITORIAL

### Réduire la TPS... et les dépenses

Roch BILODEAU

C'est facile pour l'Opposition de réclamer le retrait pur et simple de la taxe sur les produits et services (TPS): même sans aucune solution de rechange valable, ceux-là sont certains de trouver un écho favorable chez une bonne partie des contribuables, les sondages l'indiquent on ne peut plus nettement. Mais à cette position opportuniste, stérile et choquante, le ministre Wilson ne doit pas répliquer par un entêtement tout aussi aveugle.

Depuis des mois, à peu près tout ce que le pays compte d'économistes et d'analystes s'inquiète des effets pervers d'une TPS à neuf pour cent. Et depuis des mois, le ministre des Finances répète que son projet ne peut être modifié à moins qu'on lui démontre précisément de quelle manière ses objectifs pourraient tout de même être atteints. Cela commence à ressembler à de la mauvaise foi.

Oui, la mauvaise foi, on en trouve beaucoup dans la rhétorique de M. Wilson qui lie de façon absolue l'avenir financier du pays au sacro-saint taux de neuf pour cent: une TPS à un niveau plus bas ne suffirait pas à combattre efficacement le déficit, nous dit le ministre.

Voilà, pour ainsi dire, le petit bout de la lorgnette.

En réalité, M. Wilson évacue ainsi toute la question des dépenses. Car enfin, quand on parle de la nécessité de réduire le déficit, quand on évoque l'endettement accablant du gouvernement fédéral et, partant, de tous les Canadiens, la solution réside-t-elle uniquement, ou même d'abord, dans l'augmentation des revenus? Evidemment, non; ce serait un cul-de-sac épouvantable. Elle doit passer avant tout par la réduction des dépenses gouvernementales.

Malheureusement, même le Comité des finances de la Chambre des Communes est passé carrément à côté.

Chargé d'étudier le projet de la TPS et d'émettre des recommandations, le Comité ne dit pas un mot sur cet aspect du problème dans son rapport rendu public en début de semaine. Certes, il suggère de réduire la TPS à sept pour cent. Mais pas en indiquant au gouvernement comment il pourrait diminuer ses besoins financiers; il propose plutôt de combler le manque à gagner, d'une part en taxant toutes les maisons existantes et non seulement les habitations neuves comme le prévoit le projet, d'autre part en réduisant les crédits d'impôts remboursables aux ménages à revenus modestes. La première mesure limiterait gravement l'accès à la propriété, particulièrement pour les jeunes couples; la deuxième, c'est encore plus clair, serait socialement inadmissible.

Si le ministre Wilson tient tant à un taux de neuf pour cent, c'est qu'il n'a pas suffisamment comprimé les dépenses dans ses précédents exercices financiers et peut-être surtout parce qu'il n'envisage pas d'accroître ses efforts dans ce sens au cours des prochaines années. Voilà le problème crucial et le Comité l'a tout simplement contourné.

Le public finirait par accepter une réforme qui, d'ailleurs, s'impose. Mais comme les choses se présentent, on a l'impression que la TPS servira d'abord à remplir les coffres d'un gouvernement qui n'a pas la ferme volonté de calmer ses appétits. Des coffres sans fond, en somme.

## SONDAGE GALLUP

### La course à la direction du NPD: le public n'a pas vraiment de favori

Avec seulement quelques jours nous séparant du choix d'un nouveau chef au NPD, le public canadien n'a pas vraiment de favori parmi les six principaux candidats qui veulent succéder à Ed Broadbent.

64 p.cent des Canadiens ne savent pas qui ils préféreraient à la tête du NPD ou n'aiment aucun des candidats.

Chez ceux qui expriment un choix, 14 p.cent préfèrent l'ex-premier ministre de la Colombie Britannique, Dave Barrett. Dix p.cent appuient la députée du Yukon, Mme McLaughlin, 4 p.cent Steven Langdon, 3 p.cent Ian Waddell, 1 p.cent Simon DeJong et Howard McCurdy.

Le fait le plus remarquable de cette course au leadership est sans doute l'absence de néo-démocrates bien connus qui étaient présentés comme de très sérieux candidats: Stephen Lewis, l'ex-ambassadeur à l'ONU; Bob Rae, le chef de l'Opposition en Ontario; Bon White, le président du syn-

dicats des travailleurs de l'automobile.

Dave Barrett est aussi le favori des partisans néo-démocrates. 23 p.cent d'entre eux lui sont favorables.

Mais notons que 44 p.cent des partisans néo-démocrates sont indécis ou encore n'aiment aucun des candidats.

Quel que soit le prochain chef du NPD, il héritera d'une formation qui demeure bonne dernière dans les intentions de votes. Le plus récent sondage Gallup sur les intentions de vote indiquait en effet que le NPD est appuyé par 25 p.cent de la population contre 26 p.cent pour les conservateurs et 42 p.cent pour les libéraux.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1044 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 8 et le 11 novembre. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.cent, 19 fois sur 20.

La question était: Les personnes suivantes cherchent à succéder à Ed Broadbent en tant que chef du Nouveau Parti Démocratique. Qui parmi ces personnes préféreriez-vous comme prochain chef du NPD?



Dave Barrett

	National	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	C.-Britannique
D. Barrett	14%	12%	7%	12%	13%	40%
A. McLaughlin	10%	16%	4%	12%	11%	12%
S. Langdon	4%	4%	1%	7%	2%	3%
I. Waddell	3%	4%	1%	4%	3%	3%
S. DeJong	1%	0%	1%	1%	4%	2%
H. McCurdy	1%	1%	2%	1%	2%	0%
Autres	3%	0%	8%	1%	2%	1%
Indécis/aucun	64%	62%	77%	63%	63%	40%



## TRIBUNE LIBRE

### La TPS et la revente des maisons

L'honorable Michael Wilson, Ministre des Finances.

La recommandation du Comité de la Chambre des communes sur les finances d'imposer, dans le cadre de la taxe sur les produits et services, une taxe de 5 pour cent sur le prix de revente des maisons, est mal conçue et ne devrait pas être appliquée.

Comme vous le savez, le gouvernement de Nouvelle-Zélande, qui a mis en place une taxe sur les produits et services en 1986, a rejeté l'idée d'une taxe sur le prix de revente des habitations. Cette taxe lui apparaissait comme une charge trop lourde pour le citoyen moyen et comme une menace pour le tissu social du pays.

Les conditions sont les mêmes au Canada, où une taxe de 5 pour cent proposée pénaliserait sévèrement ceux qui achètent leur première maison tout en renforçant l'inflation et en réduisant la croissance économique dans son ensemble.

Prenez les exemples suivants: Pour financer l'achat d'une maison de 200 000 \$, une banque ou une institution de crédit prête normalement à l'acheteur éventuel 90 pour cent, soit de la valeur estimée, soit du prix d'achat, selon le montant le plus bas des deux. L'acheteur doit disposer ou du montant équivalent aux 10 pour cent restants ou de 20 000 \$. Si la taxe sur l'habitation proposée est appliquée, l'acheteur éventuel aura besoin de 10 000 \$ supplémentaires simplement pour payer la taxe et pour satisfaire aux conditions requises pour le paiement d'un premier versement sur l'hypothèque d'une maison de 200 000 \$.

Une augmentation de taxe aussi considérable dans un pays où des logements à prix abordables deviennent de plus en plus vite un rêve en train de s'évanouir pour tant de jeunes Canadiens et d'éventuels propriétaires d'une première maison.

De la même façon, les personnes qui utilisent leur maison comme moyen d'épargne et de plan de retraite seront touchées par la taxe proposée, s'ils décident de vendre. Des personnes qui ont économisé toute leur vie et qui veulent utiliser leurs économies pour verser dans l'achat d'une propriété plus chère devront tenir compte des effets négatifs de cette taxe de 5 pour cent. Sur une hypothèque d'une valeur de 100 000 \$ remboursable en 25 ans, il faudra ajouter 50 \$ par mois au coût de l'achat d'une maison, si l'acheteur finance 5 000 \$ du montant de la taxe.

La taxe proposée sur le prix de revente des maisons aura un effet inflationniste immédiat et fera automatiquement monter les prix sur tout bien immobilier résidentiel d'un minimum de 5 pour cent, et peut-être même plus.

Mais la réelle menace économique que pose cette taxe est profondément insidieuse. Traditionnellement, les personnes qui acquièrent des maisons entreprennent des travaux d'amélioration et de rénovation de leur domicile, y installant de la moquette, des rideaux, des appareils ménagers, faisant aménager leur jardin par un paysagiste. Par conséquent, le marché de la revente des maisons touche,



Le ministre Wilson

par un effet dérivé, d'autres domaines de l'économie.

En augmentant les prix, la taxe proposée sur l'habitation provoquera un ralentissement dramatique dans l'industrie de fourniture rattachée à l'habitation.

Au nom des 8 000 courtiers et agents employés dans le réseau de CENTURY 21 à travers tous les bureaux du Canada, je vous demande de mesurer toutes les conséquences qui résulteraient de l'application de la taxe de 5 pour cent proposée sur le prix de revente des maisons et, ceci fait, de la rejeter.

Don Lawby  
Directeur Régional  
Premier vice-président administratif  
CENTURY 21

## Pas suffisamment de lecture à l'école

Ce n'est pas d'hier que l'on constate chez nos étudiants un certain désintéressement pour la lecture et ce, à tous les paliers scolaires. Malheureusement, ce manque se traduit généralement par une difficulté évidente d'expression orale. A cela s'ajoute une entrave importante à l'apprentissage de presque toutes les autres matières.

On se perd en conjectures quant à la cause principale de cette déficience chez notre génération montante. D'aucuns diront que la télévision en serait la première responsable: pourtant, les mordus de la lecture vous diront qu'il n'en est rien. D'autres affirmeront sans ambages que notre système scolaire, avec ses structures quasi mécaniques, ne laisse aucun encouragement à l'initiative de cette activité culturelle. Nos écoles également seraient bien mal nanties du point de vue bibliothèque, ce qui expliquerait en partie l'absence de nos jeunes dans ces locaux pourtant si privilégiés.

Les professeurs de même que les parents seraient également à blâmer du fait que nos étudiants de tous les niveaux n'ont pas acquis le goût de ce merveilleux passe-temps qu'est la lecture. Il est vrai que l'on ne peut donner ce que l'on a pas, d'où l'immense difficulté à la résolution du problème, car problème il y a, et il en est un de taille surtout ici au Québec. Vous n'avez qu'à écouter s'exprimer l'homme de la rue, l'étudiant dans la cour d'école, de même que certains hommes publics lors de rencontres improvisées.

La réticence à la lecture chez nos étudiants et jeunes adultes pourrait-elle conduire nos futurs lauréats à aller grossir les rangs des chômeurs de demain? Indirectement il est fort à parier que oui, puisque la lecture in-

formative et récréative fait partie intégrante de la formation universitaire. Une carence prononcée dans ce domaine est vite décelée dans la plupart des activités humaines de tous les milieux.

Il est grand temps que chez nous, le blason du livre soit redoré et que l'on ait pas à se sentir mal à l'aise de se plonger dans la lecture, peu importe l'endroit où l'on se trouve.

La question ne sera pas résolue d'un seul coup. Tous les intervenants devront y mettre du leur, à partir des commissions scolaires, jusqu'aux parents, sans oublier notre système bibliothécaire. Des efforts ont été amorcés, et ça devra s'intensifier davantage afin de rattraper le temps

perdu au cours des deux dernières décennies.

Bref, l'absence d'intérêt pour la lecture s'identifie à un problème d'époque et sans un coup de barre énergique de la part des responsables de l'éducation et des étudiants, ce grand privilège de la lecture deviendra l'apanage d'une élite au profit des ordinateurs et de la télévision. N'est-il pas réconfortant de penser que la lecture constitue bien souvent l'une des plus belles formes de réconciliation avec soi-même et les autres? C'est un héritage que nous nous devons de laisser à nos jeunes.

Claude Leclerc  
Cookshire

## Une soirée magique

Il s'est passé à Sherbrooke ces jours-ci un événement extraordinaire: une représentation théâtrale pas comme les autres à tous les points de vue.

Une jeune compagnie d'ici, l'Aire du Jeu, a présenté une pièce forte, dense, d'une construction dramatique sans faille: **Duo pour voix obstinées**, de Maryse Pelletier. Le propos de la pièce nous atteint tous puisqu'il est centré sur les rapports de l'homme et de la femme, complexes et souvent malaisés, et sur les idéaux de chacun qui se croisent, s'affrontent.

L'Aire du Jeu a su donner de ce texte une performance éblouissante. Les deux comédiens principaux, Lyianne Gallant et Jacques Jalbert, en opposition durant deux heures, maîtrisent leur personnage avec un brio exceptionnel. Dans un feu roulant

continu, ils ont su m'émuir, me fasciner, m'exaspérer, me faire sourire, rire et pleurer, même, souvent. Rodrigue Mathieu complète bien le trio par une présence discrète et efficace qui permet d'alléger une confrontation qui se situe parfois à la limite du supportable.

La mise en scène sobre mais combien efficace et la musique fort belle qui sait souligner discrètement des moments d'une rare émotion contribuent à donner à l'ensemble un cachet magique.

Parce qu'il y a eu magie ces jours-ci à Sherbrooke. J'aime le théâtre. Je vois de vingt à trente pièces par année. Mais rarement autant qu'à celle-ci, aurais-je été aussi secoué, ébloui, captivé et ému.

André Bernier

# National

## Contrairement aux appréhensions, les prix des médicaments n'ont pas augmenté de façon dramatique

Ottawa (PC)

Depuis l'adoption de la Loi C-22 sur les brevets, le 7 septembre 1987, les prix des médicaments, contrairement aux appréhensions de l'opposition, n'ont pas augmenté de façon dramatique.

Cependant, dans son premier rapport annuel depuis l'adoption de la loi, publié hier, le Conseil d'examen du prix des médicaments fait état, pour confirmer cette affirmation, des chiffres de Statistique Canada basés sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) et les données de la composante pharmaceutique de l'Indice des prix des produits industriels (IPPI).

En janvier 1989, date officielle d'entrée en vigueur complète des lignes directrices du conseil en ce qui concerne les médicaments brevetés existants, le taux de variation était de 1,7 pour cent inférieur à celui de l'IPC.

L'analyse préliminaire d'un échantillonnage significatif de médicaments brevetés effectuée par le conseil a révélé qu'en moyenne, l'augmentation cumulative des prix des médicaments vérifiés était d'environ un pour cent moindre que l'augmentation permise en vertu des lignes directrices sur les prix.

Ces lignes directrices indiquaient que le conseil s'attendait à ce que, à compter du 1er janvier 1989, les prix établis par les brevets soient conformes aux directives.

Les données sur les prix de vente aux cours des six premiers mois de l'année ont été soumises au conseil le 31 juillet 1989 et les examens de 255 des 433 produits brevetés ont été achevés le 30 septembre 1989.

### Engagements à respecter

Dans son analyse, le conseil a trouvé 33 produits pour lesquels l'augmentation des prix a été trop élevée. Il ne les a pas identifiés et il a souligné que des mesures avaient été prises pour que les entreprises corrigent la situation sans plus de détails.

Aux termes de la Loi sur les brevets, le Conseil d'examen des prix est aussi tenu d'examiner si les 71 entreprises manufacturières de médicaments respectent leurs engagements au chapitre des investissements dans la recherche et le développement.

### Mesures suggérées pour accélérer les procédures d'adoption internationale

Montréal (PC)

Pour accélérer les procédures d'adoption internationale, le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec recommande notamment à la ministre Monique Gagnon-Tremblay d'insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il ratifie les conventions internationales, dont la Convention interaméricaine en matière d'adoption de mineurs.

C'est là une des mesures contenues dans l'avis du conseil, rendu public, hier à Montréal, par la présidente de l'organisme, Mme Juanita Westmoreland-Traore. L'avis du conseil trace d'abord le portrait des procédures d'adoption internationale actuelles et propose certains changements à apporter pour faciliter et accélérer les démarches.

Actuellement, les parents québécois qui désirent adopter un enfant étranger doivent attendre de quatre à sept ans avant de tenir dans leurs bras l'enfant tant attendu, qui aura peut-être un peu grandi après tout ce temps.

Pour réduire cette période d'attente, le conseil recommande donc que le gouvernement fédéral signe la Convention interaméricaine sur l'adoption des mineurs. Cette convention, ratifiée en 1982 par 10 pays d'Amérique latine et des Antilles, permet aux signataires de parcourir plus rapidement les étapes menant à l'adoption.

Le conseil souhaiterait aussi que les délégations du Québec à l'étranger jouent un rôle plus important dans la promotion de l'adoption internationale et dans l'acheminement des dossiers. Il suggère aussi que le ministère de l'Immigration du Québec puisse délivrer des certificats de sélection aux mineurs orphelins ou abandonnés qui se trouvent dans des camps de réfugiés. Ces certificats pourraient même être délivrés par des organismes humanitaires, tel le Haut-commissariat pour les réfugiés ou la Croix-Rouge internationale.

Le conseil recommande au ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada qu'il assouplisse ses critères d'admission concernant la santé.

## Mulroney contredit son propre ministère de la Justice, affirme un groupe de pression féminin

Ottawa (PC)

Brian Mulroney contredit son propre ministère de la Justice en affirmant que les femmes ne pourront être traitées en criminelles en vertu de son projet de loi sur l'avortement, affirme le principal groupe de pression féminin au pays.

«Le premier ministre trompe le peuple canadien», a déclaré Mme Judy Rebick, la porte-parole du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, en entrevue hier. Au contraire, a-t-elle ajouté, il est clair que les femmes pourront être poursuivies.

Dans un discours qu'il a prononcé mardi aux Communes, le premier ministre Mulroney a tenté de faire dévier les attaques des partisans du libre-choix en disant que le projet de loi «ne traite pas en criminelles les femmes qui demandent un avortement thérapeutique. Ce projet de loi ne prévoit des peines que pour ceux qui provoquent illégalement un avortement, c'est-à-dire toute personne autre qu'un médecin».

Mais le ministère de la Justice indiquait, dans des notes distribuées au moment du dépôt du projet de loi, il

ya près d'un mois, que les médecins et les femmes, pas seulement les charlatans, pourraient être accusés en cer-

taines circonstances et être passibles de deux ans de prison.

### La pratique de la profession de sage-femme autorisée sur une base expérimentale

Québec (PC)

La pratique de la profession de sage-femme sera autorisée sur une base expérimentale, en vertu d'un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale.

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, a ainsi réalisé l'engagement pris par son gouvernement de revenir à la charge avec ce projet de loi. L'Assemblée nationale en avait été saisi en juin 1989 mais le projet de loi était devenu caduc avec le déclenchement des élections le 9 août dernier.

Le leader parlementaire du gouvernement, le ministre Michel Pagé, a indiqué que les groupes ayant manifesté l'intention de se faire entendre

sur le projet de loi sont convoqués devant la commission parlementaire des affaires sociales du 6 au 8 décembre prochains pour exposer leur point de vue aux élus.

Le projet de loi prévoit que dans huit établissements hospitaliers au maximum à travers le Québec, des projets expérimentaux pourront être mis en place d'ici cinq ans pour l'exercice de la pratique de sage-femme.

Chaque projet-pilote fera l'objet d'une évaluation le premier juin de chaque année.

Selon toute vraisemblance, le projet de loi, à l'endroit duquel l'opposition péquiste a promis sa collaboration, devrait être adopté d'ici l'ajournement de l'Assemblée nationale pour les vacances de Noël.



Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé

# LA VAGUE DE RABAIS



- RADIO DOUBLE CASSETTE**
- Haut-parleurs dirigeables uniques sans angle fixe
  - Lecture continue
  - Arrêt automatique
  - Indicateur FM stéréo à DEL
  - Système d'éjection amortie
  - Se porte en bandoulière

**ÉPARGNEZ 100\$**

**999<sup>99</sup>**  
rég.: 199<sup>99</sup>



**RCA VIDÉO VHS**

- Stéréo
- Télécommande
- Programmation à l'écran sur télécommande

**ÉPARGNEZ 50\$**

**499<sup>99</sup>**  
Rég.: 549.99



**RCA TÉLÉCOULEUR 28"**

- Télécommande unifiée
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Affichage à l'écran

**ÉPARGNEZ 50\$**

**799<sup>99</sup>**  
Rég.: 849.99

**ÉPARGNEZ 50\$**

**149<sup>99</sup>**  
Rég.: 199<sup>99</sup>



**ENSEMBLE AUDIO AVEC LECTEUR DE DISQUE COMPACT**

- Récepteur (80 watts total) avec égalisateur graphique à 5 bandes
- Magnétocassette double
- Table tournante à entraînement par courroie
- Enceintes acoustiques à 2 voies (fini chêne ou noir)
- Lecteur de disque compact
- Base optionnelle

**ÉPARGNEZ 100\$**

**999<sup>99</sup>**  
Rég.: 1099.99

- LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS**
- ▶ **PLAN DE PROTECTION-PRIX**  
Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.
  - ▶ **PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ**  
Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous le rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant nous l'échangerons.
  - ▶ **LIVRAISON GRATUITE**  
Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis!  
Cartes de crédits reconnues acceptées  
Demandez la carte ATLANTIQUE, 1,500<sup>00</sup> \$ de crédit instantané disponible

**ATLANTIQUE**  
ÉLECTRONIQUE

**LA BONNE RÉPONSE**  
à tout coup

- PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE**
- ▶ **LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION**  
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 1-800-381-4040
  - ▶ **PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN**  
La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.
- 2222 ouest, rue KING**  
**566-0261**
- PLUS DE 165 MAGASINS**  
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX  
Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près composez le 1-800-381-4040

# Vivre

## LE MONDE SCOLAIRE



Lors d'un camp des élèves de 5e année de l'école St-Esprit à Jouvence, les jeunes se sont bien amusés. Miryam Caron, Isabelle Proteau, Marie-Eve Patry, Karine Proteau, devant, ainsi que Julie Tremblay, Marilyne Gauthier, Martyne Bergeron et Julie Canuel, derrière sur la photo, en témoignent.

Michel RONDEAU

L'école Jardin-des-Lacs, de St-Denis de Brompton, invite toute la population à sa «Fête à Quat'sous» le 1er décembre, de 19 à 22 heures, le 2 décembre, de 12 à 22 heures, et le 3 décembre, de 9 à 16 heures, au gymnase de l'école... il y aura musique, jeux, animation pour tous, exposition de 100 cadeaux à gagner (quat'sous la chance), prix de présence, casse-croûte, tout cela dans une ambiance de Noël...

A l'occasion de l'étude du cinéma, les élèves de 3e et de 4e années de Joël Picard, de l'Écollec-tif, de Sherbrooke, ont visité les studios de Télé 7... ils ont pu voir comment se monte une émission, les décors et même des vedettes comme Jean-Luc Mongrain, Ro-

xanne Paradis, Raymond Duquette et d'autres journalistes... la guide était Marie-Claire Vaillancourt...

La prochaine sortie éducative des élèves de 6e année de l'école Dominique-Savio, de Katevale, aura lieu dans les tout prochains jours... dans le cadre des sciences de la nature, plus particulièrement de l'étude des oiseaux, ils se rendront au Musée du Séminaire de Sherbrooke...

A l'occasion du concert annuel des professeurs du département de musique du Collège de Sherbrooke, le 5 décembre, à la salle Alfred-DesRochers, aura lieu le lancement de l'album *Je me souviens*, auquel ont collaboré un certain nombre d'enseignants et d'étudiants du programme de musique...

## Recherche applicable à l'industrie: un groupe sherbrookoïse espère décrocher 1 million \$ grâce à la qualité de ses travaux

Sherbrooke

L'unité du Centre d'excellence sur la dynamique moléculaire et interfaciale à laquelle appartient un groupe de chercheurs sherbrookoïse a reçu une promesse de subvention de 1 million \$. Toutefois, le professeur André Bandrauk, de l'Université de Sherbrooke, nommé responsable du groupe de chimie théorique de ce Centre, espère décrocher 1 million \$ de plus pour le groupe de l'Université, «grâce à la qualité de nos travaux», dit-il.

L'Université de Sherbrooke, qui a été reconnue par le gouvernement canadien comme le leader du Centre d'excellence portant sur les bétons à haute performance, compte en effet trois autres des siens parmi les équipes mises en place par Ottawa pour le développement de la recherche applicable à l'industrie.

En plus du professeur Bandrauk, du département de chimie à la faculté des Sciences, on trouve deux spécialistes de la faculté de Médecine: le professeur Léon Sanche, qui étudie l'interaction d'électrons avec des atomes et des molécules, ainsi que M. Daniel Houde, un jeune chercheur que l'équipe a invité parce qu'il a un grand potentiel, qui s'occupe de mesurer avec des impulsions laser des phénomènes chimiques et physiques au niveau moléculaire.

Ce Centre d'excellence sur la dynamique moléculaire et interfaciale, dont le domaine de recherche est l'étude du comportement des molécules au niveau microscopique, est le seul Centre d'excellence en recherche fondamentale reconnu par le Canada. Il est dirigé depuis l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique, mais ses trois pôles, à l'ouest, au centre et à l'est du pays auront une direction propre aussi. Celle de l'est pourrait être sous la gouverne de l'Université de Sherbrooke, explique M. Bandrauk.

A noter qu'au groupe sherbrookoïse se joint le docteur Paul Corkum, spécialiste des lasers au Centre de recherche nationale d'Ottawa. De même, au plan national, cette équipe, qui compte 43 participants dont une douzaine a déjà mérité des prix prestigieux, comprend aussi M. John Polanyi, prix Nobel de chimie en 1987. M. Bandrauk lui-même a reçu le prix

Gerhard Herzberg de la Société de spectroscopie du Canada l'an dernier, ainsi que la bourse Killam du Canada en 1982-1984.

«Comme notre mission consiste à développer des applications industrielles de nos recherches fondamentales, explique M. Bandrauk, notre équipe va s'adjoindre un spécialiste des relations entre l'industrie et la recherche universitaire.»

Les retombées de ces recherches, explique le professeur Bandrauk, pourraient bénéficier à l'industrie des matériaux, à l'industrie de la haute technologie, à l'industrie du laser, à celle de l'instrumentation sophistiquée, à celle de l'informatique, pour n'en nommer que quelques-unes, sans mentionner les précieuses applications en médecine.

«Nous formons aussi des étudiants compétents pour ces industries», ajoute M. Bandrauk.



Le professeur André Bandrauk, de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, ainsi que MM. Daniel Houde et Léon Sanche, de la faculté de Médecine, membres du nouveau Centre d'excellence sur la dynamique moléculaire et interfaciale.

## CARNET COMMUNAUTAIRE

### Conférence sur les voyages de Voyager 1 et 2

Le Club d'astronomes amateurs de Sherbrooke vous invite à une conférence demain vendredi, à 19 h 30 au 1215, rue Kitchener, local 208, à Sherbrooke. On y présentera un dia-

porama sur les découvertes des sondes Voyager 1 et 2 lors de leur passage près des planètes Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

# ABM

annonce la fermeture de la Boutique Pan-H

dans le but de donner plus d'espace aux autres rayons

La toute dernière mode, et marques renommées sur nos vêtements automne-hiver pour jeunes femmes et jeunes hommes

**TOUT MAINTENANT RÉDUIT!**

# 50%

de rabais sur nos prix déjà bas!

Economisez sur des cadeaux mode de qualité

# PAN-H

Boutique pour elle et lui

41, King O., coin King et Grandes Fourches

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

# 2 EN 1

CAMÉRA ET VIDÉO

VM 3100

**POUR DES SOUVENIRS**

PRIX TÉLÉ-SON

# \$1299<sup>95</sup>

Qté: 6

Moi j'investis dans la qualité

---

SP 91

SP 91

RX333

TDW 101

XLV 101

CONTRÔLE INCLUS

PRIX TÉLÉ-SON

# \$999<sup>95</sup>

Qté: 7

Moi j'investis dans la qualité

---

# Télé-Son

C'EST LA PLACE

Des gens de chez nous

TECHNICIEN SUR PLACE

LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

SHERBROOKE  
2234 King ouest  
822-3344  
566-8744

DRUMMONDVILLE  
252 St-Jean  
(819) 477-1316

SERVICE  
Place Wellington  
566-8929

Les photos peuvent différer des modèles en magasin.

# Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



ANNE-MARIE LANGLOIS, adjointe au directeur de l'école Larocque, n'oubliera pas de sitôt son «entêtement de vie de jeune fille», même si elle n'est plus tout à fait une jeune fille... Ses compagnons et compagne lui ont réservé une super-fête des plus «quetaines», accompagnée d'un bien cuit bien réussi. A cette occasion, MICHEL LAFOND a ob-

six ans. Il utilisait alors son talent d'artiste pour reproduire les toiles de fonds mettant en valeur les animaux exposés dans le musée. Etabli à Sherbrooke depuis 1980, il poursuit ses études en biologie et en beaux-arts à l'Université Bishop où il fait partie du comité exécutif de l'Association des étudiants à temps partiel. Cet artiste vient tout juste de réaliser sa pre-

mière lithogravure. Elle représente un couple de canards mallards dont il peut être très fier...

Dans le dernier numéro du bulletin Contact, que vient de publier la présidente COLETTE BLAIS, on peut constater que le comité exécutif de l'Association des étudiants à temps partiel de l'Université Bishop, c'est pratiquement comme les Nations Unies. Outre VICTOR HELLEBUYCK qui est natif du El Salvador, on y retrouve MARIA BANDRAUK qui est née en Allemagne,

de parents russes; FRANZ JOCHEN SCHMIDT, né en Allemagne, mais qui a aussi vécu dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique; PETER KANDALAFI, un avocat qui a délaissé le droit pour enseigner le français au Bishop College Scholl et qui étudie présentement l'arabe; EVELYN PACKWOOD PELLETIER qui est née au Nouveau-Brunswick et qui a vécu à Sherbrooke, Rimouski et en Espagne avant de revenir à Sherbrooke. Elle étudie présentement l'espagnol et l'anglais. Le comité exécutif regroupe également quelques étudiants anglophones et francophones, dont JEAN-GUY FERLAND qui étudie également l'espagnol. Mais, fort heureusement, lors des réunions on s'en tient à l'anglais et au français comme langues d'usage sans quoi ces petites nations unies deviendraient vite une tour de Babel...

JACQUES GRIMARD en est un autre qui s'ennuie de ses bâtons de golf. Il a remporté plusieurs victoires aux dépens de ses partenaires de jeu, l'été dernier, mais avec l'arrivée du froid il a rangé ses clubs de golf pour sortir la baguette de billard. Le problème, c'est qu'il ne gagne pas aussi souvent quand il joue au billard,

mais ce qui le met en rogne c'est de se faire battre par une femme...

L'ordinateur de Loto-Québec a parfois de ces caprices. Ainsi, CLAUDE RICARD a eu la surprise de sa vie en achetant une mise-éclair et que l'ordinateur a choisi dans l'ordre les numéros suivants: 31-32-33-34-35-36.

## CLIN D'OEIL



Gérard et Odina Fortier ont célébré leur 50e anniversaire de mariage en l'église St-Boniface alors que leurs enfants, petits-enfants, parents et amis ont souligné l'heureux événement.

## La comédie humaine

Gertrude est très grosse. Elle est énorme. Tellement qu'elle a du mal à marcher. Elle décide donc de se mettre à la diète et rend visite à son médecin afin d'obtenir son aide.

Le médecin lui prescrit un «régime de bananes». Elle doit manger 12 bananes par jour. Rien d'autre...

Au bout de deux mois, Gertrude retourne voir le médecin et celui-ci est déçu de constater qu'elle n'a pas maigri d'une seule livre.

— Vous êtes bien sûre d'avoir respecté votre diète et d'avoir mangé vos 12 bananes par jour? demande le médecin.

— Absolument certaine, de répondre Gertrude. J'ai mangé mes 12 bananes par jour et je n'ai pas maigri, mais vous devriez me voir grimper dans les arbres sans la moindre difficulté...

Depuis quelques jours, MICHEL RICHER marche en gardant la tête bien droite. On se demande s'il joue à la vedette à cause de ses nombreuses apparitions à la télévision, où s'il s'agit d'un torticolis dû à des pratiques sportives normalement réservées à des athlètes plus jeunes et surtout plus en forme que lui...

Le joyeux retraité GILLES VERRONNEAU est devenu un golfeur à plein temps, ou presque. Il a joué au golf pratiquement tous les jours l'été dernier et maintenant que les grands froids sont arrivés, il se propose d'aller passer un mois sur les terrains de golf de la Floride, question de ne pas perdre la main...

tenu un succès fou avec son interprétation de la marche funèbre...

NOEL LECOUCRS affirme que la chance lui court après, comme c'est pas possible. Il revient tout juste de voyage, d'une croisière qu'il a gagnée lors d'un tirage. Il se promène maintenant avec un billet qui pourrait lui valoir le gros lot à la roue de fortune, c'est du moins ce qu'il prétend. Devant pareille chance, ses amis lui réservent une célébration dont il se souviendra longtemps...

JUDITH HAMEL est de retour à ses anciens amours et c'est à St-Elie d'Orford qu'elle a établi le commerce qui lui a valu le surnom de Jack'O...

LUC LAREAU faisait son fin hier alors qu'il lunchait avec des amis au nouveau restaurant Le Bifhèque, sachant que le repas était gratuit pour tout le monde. Il n'y avait que les consommations à payer et chacun des trois autres convives a payé sa part à Luc afin qu'il règle l'addition. C'est là que Luc a payé de façon pompeuse en disant à la serveuse que c'est lui qui réglait l'addition. Par le biais de cette chronique, ses amis lui annoncent donc qu'ils retourneront tous les quatre dîner au même restaurant la semaine prochaine, en espérant qu'il règle l'addition encore une fois...

GILLES ROULEAU pour sa part a choisi de s'établir rue Alexandre, près de la voie ferrée. Il ne sera pas trop importuné par le bruit des trains puisqu'il y a de moins en moins de circulation sur les chemins de fer...

Alors qu'il était en congé hier matin, le policier RICHARD POISSON est allé déjeuner au restaurant Chez CHARLIE, là où travaille son épouse HELENE. Celle-ci lui a suggéré d'en profiter pour aller acheter un sapin de Noël. Trouvant que c'était une bonne idée, Richard a parcouru la ville à la recherche d'un bel arbre et il a rappelé au restaurant près d'une heure plus tard, pour dire à Hélène qu'il n'en trouvait pas nulle part. C'est alors qu'Hélène lui a souligné qu'il y en avait de très beaux à la station-service de l'autre côté de la rue, juste en face du restaurant...

Saviez-vous que le fondateur du Musée national d'histoire naturelle de San Salvador est maintenant un résident de Sherbrooke? Il s'agit de VICTOR HELLEBUYCK, qui est natif du El Salvador. Enfant, il se passionnait déjà pour les animaux des tropiques et il a choisi d'étudier la biologie. C'est en 1974 qu'il a fondé le musée d'histoire naturelle de San Salvador, musée qu'il a dirigé durant

AIWA FISHER RCA Canon MITSUBISHI PIONEER MTC

**CETTE SEMAINE SEULEMENT!**

# LE FORUM EN RAPPEL!

**DANS TOUS NOS SUPERMAGASINS!**

**SANYO EM 257W**  
FOUR À MICRO-ONDES  
• Touche à réglage rapide  
• Décongélation automatique  
• Commande de cuisson  
• Minuterie électronique  
• Panneau amovible en verre

**19999\$**

**SANYO** Prix rég. 279<sup>99</sup>  
TÉLÉPHONE SANS FIL À AMPLIFICATION  
CLT 0810  
• Réduction de bruit  
• 10 canaux avec 64 codes de sécurité numérique  
• Interphone automatique  
• Mémoire de 10 numéros

**24999\$**

**SANYO** Prix rég. 1595<sup>99</sup>  
CAMÉRA VIDÉO 8mm avec télécommande infrarouges  
• Objectif zoom rapport 8  
• Mise au point automatique VM-D7  
• Recherche d'une scène  
• Recherche d'image à 2 vitesses  
• Obturateur haute vitesse

**149999\$**

APRÈS LE SUCCÈS FRACASSANT DE L'ÉVÉNEMENT "LE FORUM EN VENTE" MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE A REDISTRIBUÉ LE SURPLUS DES **10,000,000\$** DE MARCHANDISE NEUVE DANS TOUS SES SUPERMAGASINS

ÉGALEMENT TOUS NOS DÉMONSTRATEURS UTILISÉS LORS DE L'ÉVÉNEMENT, SERONT DISPONIBLES AU 6060 METROPOLITAIN, À DES PRIX INCROYABLE

**RÉCEPTEUR-MONITEUR STÉRÉO 28"**  
• Télécommande numérique  
• Affichage à écran  
• Système sonore stéréo MTS  
• Panneau de moniteur stéréo à 5 prises  
• Minuterie automatique

**84999\$**

**SYSTÈME DE SON**

**PIONEER** RECEPTEUR SX1300  
• 40 watts par canal  
• Égalisateur 5 bandes  
• Fréquence 20Hz à 20,000Hz

**PIONEER** LECTEUR AU LASER  
• 4x échantillonnage PD4300  
• Fréquence 4Hz à 20,000Hz

**BOSE** HAUT-PARLEURS série 2.2  
• 75 watts par canal  
• 2 voies

**\$99999**

**MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE ET Nestlé**

À L'ACHAT DE CERTAINS APPAREILS ÉLECTRONIQUES À PRIX RÉGULIER DISPONIBLES DANS NOS SUPERMAGASINS, OBTENEZ GRATUITEMENT UNE CAISSE DE PRODUITS NESTLÉ

**ACHÉTEZ AUJOURD'HUI et commencez à payer dans 150 jours\***

**MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE**

**Plus de 26 Supermagasins**

BRANCHÉ SUR LE CHOIX

**LE PLUS BAS PRIX GARANTI +25%**

**2300 King Ouest**  
Sherbrooke - Tél.: 819-563-9191

\*Sujet à approbation du crédit. 120 jours sans intérêt. Achat minimum 200\$

Si jamais vous trouvez un de nos articles annoncé à moins cher ailleurs, nous serons prêts à égaliser ce prix. Si ça se produisait dans les 15 jours suivant un achat chez nous, nous vous rembourserions la différence, plus 25% sous forme de note de crédit. C'est du vrai. Voyez les détails en magasin.

Panasonic CASIO GoldStar TDK Cerwin-Vega! TOSHIBA

KROSS SANYO OPTEX BESTAR Technics NOVAtel GAMEBOY Nintendo

ZENITH Quasar ENERGIZER KENWOOD BOSE HITACHI MAGNAVOX TEAC

# Vivre

## 17 nouveaux avocats assermentés dans le district de St-François

Sherbrooke

Dans toute société démocratique, le rôle de l'avocat représente une garantie contre les abus d'autorité de toutes sortes et les restrictions indues aux libertés collectives et individuelles.

C'est ce qu'a rappelé le bâtonnier Patrick Thérault à l'occasion de la cérémonie d'assermentation de 17 nouveaux avocats au barreau du district de St-François.

Et c'est précisément pour cette raison que l'indépendance et la liberté doivent continuer de constituer les attributs fondamentaux de l'exercice de cette profession, a continué Me Thérault.

Me Thérault a souligné aux nouveaux avocats que leurs serments d'office et d'allégeance étaient l'expression de leur engagement formel et de leur acceptation des lourdes obligations et responsabilités de cet exercice.

Ils exerceront dorénavant une fonction publique auprès des tribunaux, collaboreront à l'administration de la justice et feront partie d'une corporation professionnelle dont la principale fonction est d'assurer la protection du public.

Le bâtonnier Thérault a mentionné que c'est pour pouvoir s'acquitter convenablement de ses lourdes responsabilités que l'avocat se devait de conserver son indépendance professionnelle.

### Nouveaux avocats

Les nouveaux avocats admis au barreau du district sont Denise Bisson, Jean-Charles Boily, Lucie Boiteau, Julie Boudreau, Geneviève Chamberland, Sylvie Chapadeau, Nicole Charbonnier, Lucie Corney, Claire Desgens, Claude Gendron, Philippe Gilbert, Claire Hébert, Hélène Lacroix, Michelle Pellerin, Jacques Robichaud, Valérie Sanchez et François St-Arnaud.

Invité à prendre la parole à cette occasion, le juge Pierre Boily de la Cour supérieure du Québec a dit: «Vous venez de terminer sur les bancs de l'école, du collège et de l'université des études ardues. Mais ne vous leurrez point; la vie d'avocat où qu'il exerce et de quelque manière qu'il pratique est essentiellement une vie d'étude, de recherche, de réflexion et de communication.

«Vous ferez partie des juristes de l'an 2,000. Il vous faudra garder les valeurs acquises, honnêteté, intégrité, sens du devoir qui sont immuables et toujours valables, mais aussi il vous faudra apprivoiser les techniques et sciences nouvelles qui vous permettront de prendre avec succès le tournant du siècle qui se pointe», a-t-il noté.

Le juge Boily a ajouté que les avocats doivent toujours viser à atteindre l'objectif de servir le droit et l'avancement de la justice dans un souci de l'amélioration constante des condi-

tions de vie des membres de la société.

Il a ensuite parlé des nouveaux défis de taille qui ont commencé à se poser.

ses au prix de nombreuses années d'efforts. Ils devront aussi être sanctionnés par des remèdes à connotation pénale et civile.

En économie, le libre-échange en-

traînera une interprétation accentuée des règles de droit international tant publiques que privées.

Le juge Boily a souligné que dans les relations privées, l'adoption d'un

nouveau code civil complètement renouvelé exigera de grands efforts pour tous ceux qui oeuvrent dans le droit.

Enfin, les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés sont

en pleine prospection sinon prospective juridique.

«Ce défi cependant, vous êtes en mesure de le relever», a dit en terminant le juge Boily aux nouveaux avocats.



Me Jean-Charles Boily, diplômé de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke et qui vient d'obtenir une maîtrise en droit commercial à la London School of Economics, a été admis au barreau de St-François. Il est photographié ici en compagnie de ses parents, le juge Pierre Boily de la Cour supérieure du Québec et de Me Françoise Lagassé-Boily.

Sherbrooke  
(819) 822-0095

Drummondville  
(819) 477-3121

CENTRE DE LASÉROTHERAPIE  
2001

# Pour Emballer!



rabais  
JUSQU'À  
**\$799**

Le Tandy 1000 TL/2 en deux systèmes excellents

À partir de

**1499<sup>00</sup>**

Le TL/2 avec DeskMate 3, programme de 10 applications. Nouveaux circuits électroniques pour installation d'un disque dur. Microprocesseur 80286, mémoire RAM 640 K, unité 3 1/2". MS-DOS intégré. 25-1602  
**RABAIS \$749** sur le TL/2 avec écran ambré TTL-5 (25-8055).  
 Total des prix cour. 2248.00... **solde 1499.00**  
**RABAIS \$799** sur le Tandy 1000 TL/2 et l'écran couleur RGB-11 (25-8056).  
 Total des prix cour. 2698.00... **solde 1899.00**

rabais  
**\$60**

99<sup>95</sup>  
~~169.95~~

**DU NEUF**

29<sup>95</sup>

**DU NEUF!** Paquet de ruban 3 couleurs de remplacement pour les imprimantes DMP 130/130A/132/133/107. 26-1235

Cartouche de ruban noir. Pour les imprimantes DMP 133/107. 26-1236 **15<sup>95</sup>**

Housse pour protéger les imprimantes DMP 133/107 de la poussière. 26-549 **7<sup>95</sup>**

rabais  
**\$110**

389<sup>00</sup>  
~~499.00~~

**Imprimante DMP 133**

L'imprimante à matrice de points à mode triple DMP 133 a traitement de texte et des données et graphiques adressables par points. Entraîneur avec plateau à papier réversible. Donne indices supérieurs/inférieurs, double largeur, caractères gras, etc. 26-2815

rabais  
**\$100**

499<sup>00</sup>  
~~599.00~~

Le disque dur IDE 20 méga-octets est l'addition idéale pour votre Tandy 1000 TL/2. Placez l'unité dans un logement de carte et branchez-la dans la prise SmartDrive IDE du Tandy TL/2. 25-1045.

rabais  
**\$91**

79<sup>95</sup>  
~~171.85~~

**Paquet de 3 jeux Sierra**

Les 3 logiciels Sierra les plus populaires: Silpheed, Manhunter 2 et Police Quest II. Silpheed est une aventure dans l'espace. Manhunter 2 se passe dans un San Francisco futur que les extra-terrestres ont envahis. Découvrez l'univers sinistre du crime avec Police Quest II. Encore meilleur. 25-8030

**ACHAT SPÉCIAL**

99<sup>95</sup>

**Ensemble Super family software**  
Comprend Type!, programme permettant d'apprendre la dactylographie. Bank Street Writer Plus® pour votre traitement de texte, même les enfants peuvent l'utiliser. Where In Europe Is Carmen Sandiego?®, un jeu de chasse à l'homme. Requiert 256 K. 25-8145

**PEIGNOIRS**  
pour Elle et Lui  
à **20%** DE RABAIS



GRAND CHOIX DE **MODELES**

**VILLA DECOR**

Galeries Quatre Saisons  
Promenades King

Sherbrooke

821-2042  
822-4432

7148X

**TANDY / Radio Shack**

DIVISION INTERTAIN CANADA LTEE

Le solde expire le 24 déc. 1989

Un bon de réduction différée sera remis si l'article est épuisé. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Les jeux d'ordinateur requièrent 512 K.

Disponible à tous les magasins Radio Shack, centres d'ordinateurs Tandy et détaillants participants



# National

## Plus de la moitié d'un groupe de 117 enfants de Rouyn-Noranda présentent un taux de plombémie dans le sang supérieur à la normale

Rouyn-Noranda (PC)

Plus de la moitié d'un groupe de 117 enfants de 2 à 5 ans habitant le quartier Notre-Dame, immédiatement à proximité de la fonderie de Minéraux Noranda inc. à Rouyn-Noranda présentent un taux de plombémie dans le sang supérieur à la norme de 100 microgrammes par litre.

C'est ce qu'ont révélé hier, en conférence de presse, les auteurs de l'étude effectuée pour le compte du Département de santé communautaire de Rouyn-Noranda, le docteur Gérard Létourneau et M. Daniel Gagné.

Même si deux jeunes de 4 et 5 ans présentaient même des taux de 236 et 269 microgrammes de plomb par litre de sang, le taux moyen de plombémie du groupe étudié a été établi à 110,54 microgrammes.

Dans l'état actuel des connaissances scientifiques, on considère qu'idéalement un taux de plombémie devrait être inférieur à 100 microgrammes. Le Center of Disease Control américain considère cependant que le seuil d'intoxication au plomb se situe à 250 microgrammes.

### Rien d'extrêmement alarmant

«Il n'y a rien d'extrêmement alarmant» ont précisé les deux chercheurs, d'autant qu'une étude comparable du DSC effectuée en 1979 avait révélé des taux de plombémie deux fois supérieurs, une moyenne de 215 microgrammes par litre, chez les enfants du même quartier de Noranda.

Il n'en reste pas moins, ont toutefois reconnu les auteurs, que les effets du plomb chez les enfants sont mal connus et pernicieux. «On ne peut, règle générale, constater de symptômes chez les enfants, a dit le docteur Létourneau, sauf parfois une diminution du quotient intellectuel à partir d'un certain âge.»

D'autre part, les taux de plomb dans le sol du quartier sont eux restés sensiblement les mêmes depuis 1979.

Le DSC recommande donc toute une série de mesures pour décontaminer ces zones urbaines, de même que des précautions pour réduire l'exposition au plomb chez les enfants de ce quartier.

Les sols non pavés de ce quartier devront être décontaminés, décapés ou recouverts de gazon. Minéraux Noranda Inc. devrait de son côté multiplier les précautions

pour éviter l'expansion des poussières contaminées.

Toutes les maisons dans lesquelles demeurent des enfants présentant des taux supérieurs à 150 microgrammes feront l'objet d'une évaluation et subiront un nettoyage systématique, selon des méthodes reconnues, si nécessaire.

En fait, toutes les maisons du quartier en question devront subir un «grand ménage», pour reprendre l'expression utilisée dans le rapport du DSC. Dans certains cas, les recouvrements extérieurs des habitations devront être refaits.

Enfin, parents et enfants devront multiplier les mesures d'hygiène comme le lavage des mains avant chaque repas.

On espère avec ce programme, que le taux de plombémie chez ces enfants redescendra à moins de 100 microgrammes par litre d'ici un an.

Le DSC avait convoqué les parents impliqués à une séance publique d'information, hier soir, à Rouyn-Noranda. De son côté, la compagnie Minéraux Noranda Inc. doit tenir une conférence de presse ce matin pour commenter l'étude en question.

## Benoît Desrosiers écope de la peine maximale pour son meurtre «répugnant»

Chicoutimi (PC)

Benoît Desrosiers, 32 ans, qui s'est reconnu coupable du meurtre non prémédité de la jeune Virginie Pelletier, 17 ans, de Saint-Fulgence, au Saguenay, a écopé de la peine maximale prévue pour un tel crime: la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant d'avoir purgé 25 ans fermes.

La sentence a été rendue, hier, au palais de justice de Chicoutimi. Dans une sortie assez exceptionnelle, le juge André Trottier, de la Cour supérieure, n'a eu aucune pitié à l'endroit de l'auteur d'un crime qu'il a qualifié de répugnant et d'horrible.

Le juge Trottier a prononcé une peine encore plus sévère que ce que demandait le procureur de la Couronne, Me Paul Roy, qui avait suggéré que le meurtrier ne soit pas éligible à la libération conditionnelle avant 20 ans. Il faut toutefois préciser qu'en vertu du Code criminel, Desrosiers pourra demander une réduction de sa période d'inéligibilité au programme de libération conditionnelle après avoir purgé les 15 premières années de sa longue peine.

«Qu'il s'agisse d'un premier ou d'un deuxième degré, un meurtre demeure toujours un meurtre», a d'abord lancé le juge Trottier, avant d'ajouter que la loi l'obligeait à prononcer une sentence d'emprisonnement à perpétuité. Pour un meurtre non prémédité, comme celui de la jeune Pelletier, le juge doit fixer la période d'éligibilité à la libération conditionnelle entre 10 et 25 ans.

Procédé odieux  
«Dans un cas de meurtre non prémédité, a repris le président du tribunal, la règle habituelle veut que le juge impose le minimum de 10 ans. A moins de circonstances particulières, comme c'est votre cas en raison du procédé révoltant et odieux que vous avez utilisé en commettant votre crime.»

«Vous avez utilisé des moyens horribles pour retarder la découverte de votre crime en démembrant, je dirais même en découpant les parties du corps de votre victime et en les dissimulant un peu partout dans la ville de Chicoutimi», a déclaré le juge.

Le magistrat a souligné le fait que le concierge n'avait manifesté aucun remord ni aucune émotion à la suite de son crime crapuleux. «Il apparaît évident que vous souffrez d'une déviation sexuelle. Même si vous recevez des soins, la possibilité de récider est toujours là. Je vous considère donc comme un être dangereux.»

Le juge Trottier a conclu que la protection du public prédominait sur les possibilités de réhabilitation du meurtrier.

L'avocat de Desrosiers, Me Jean-Claude Beaulieu, a qualifié la sentence de très sévère, compte tenu du fait que l'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire. «Pour le moment, je ne peux dire si nous irons en appel. Je dois en parler avec mon client et relire la décision du juge. Ensuite, il faudra examiner la jurisprudence afin de découvrir si la sentence est déraisonnable», a commenté Me Beaulieu.

Avant d'écouter la décision du juge, Desrosiers avait pris la parole pour s'excuser. «Je regrette profondément les événements qui se sont produits récemment. Je tiens à m'excuser sincèrement auprès de la famille Pelletier. Que Dieu me pardonne», a dit Benoît Desrosiers d'une voix tremblante.



ACADÉMIE MUSICALE DES CANTONS DE L'EST INC.



### SUPER PARTY DES FETES

Vous êtes à la recherche d'un endroit spécial pour votre PARTY DES FETES? Une SUPER FETE est organisée à l'édifice CERAS, le 9 décembre, à compter de 18 h 00

Un excellent buffet chaud vous sera servi par l'Auberge Royale. Suivra la danse avec l'Orchestre Ballroom de Don Ellis. Décor et ambiance du temps des fêtes tout à fait spéciaux. Invitation spéciale à des groupes d'amis, d'employés, de parents.

Les profits de la soirée seront versés à l'Académie musicale des Cantons de l'Est. Faites vite! Plusieurs groupes ont fait leur réservation.

Pour vos réservations, communiquez aux numéros: 563-3013 ou 562-6525

## Paradis veut une loi qui lui permettrait de forcer les compagnies possédant des terrains contaminés à les dépolluer

Québec (PC)

Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis veut déposer un projet de loi avant Noël à l'Assemblée nationale qui lui donnerait les pouvoirs de poursuivre en justice les compagnies possédant des terrains contaminés pour ainsi les forcer à les dépolluer.

M. Paradis a signifié discrètement cette intention hier en Chambre mais l'a confirmée par la suite lorsqu'interrogé par la Presse canadienne.

Cette loi permettra notamment au ministre d'entreprendre des poursuites judiciaires contre la compagnie Balmet, de Saint-Jean-sur-Richelieu, dont les terrains contaminés au plomb ont défrayé la manchette durant la campagne électorale.



Le ministre Pierre Paradis

### 650 000 \$ pour les ex-employés de Dupuis

Montréal (PC)

Onze ans après la faillite de Dupuis Frères et la perte de leurs emplois, quelque 600 ex-employés de cette institution canadienne-française plus que centenaire se partageront environ 650 000 \$.

Le juge Claude Pothier, de la Cour du Québec, chambre civile, dans un jugement rendu cette semaine condamne les administrateurs du magasin à payer une somme d'environ 330 000 \$ aux anciens salariés et cadres de l'entreprise, en guise d'indemnisation pour des congés mobiles et des vacances dus et non payés lors de la faillite.

A cette condamnation s'ajoutent les intérêts qui s'accroissent depuis 10 ans et des indemnités additionnelles accordées par le juge Pothier, d'où le total de 650 000 \$.

### Chambly: le 12 février

Ottawa (PC)

Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé, hier, la tenue d'une élection partielle dans la circonscription de Chambly le 12 février prochain.

Les électeurs de cette circonscription de la Rive sud de Montréal sont sans député aux Communes depuis la démission de Richard Grisé, le 31 mai dernier.

M. Mulroney, selon la Loi électorale, avait jusqu'à aujourd'hui pour annoncer la tenue de cette élection.

Des taux de plombémie anormalement élevés avaient été décelés chez des enfants ayant subi des tests et vivant à proximité de l'usine de recyclage de batteries d'automobiles.

A l'heure actuelle, soutient M. Paradis, les dispositions législatives

ne lui permettent pas d'obliger la Balmet, et toutes les autres entreprises qui sont dans le même cas. «Nous ne manquons pas d'exemples», dit le ministre, à décontaminer des terrains situés sur leur propriété.

## Mort de Davis: aucune accusation pour le moment

Montréal (PC)

Aucune accusation ne sera portée pour le moment contre le conducteur de l'automobile qui a heurté mortellement le champion nageur Victor Davis, le 11 novembre dernier, a révélé hier le substitut du procureur général, Me André Vincent.

Il n'a cependant pas précisé les raisons qui ont amené la Couronne à prendre cette décision. Il demeure toutefois possible que des accusations soient portées après l'enquête du coroner.

Me Vincent a étudié pendant plusieurs jours le rapport des enquêteurs

de police, qui avaient eux-mêmes mis près de deux semaines à compléter leur dossier.

Ce rapport fait état de témoignages contradictoires. La compagne et une amie de Davis prétendent que le conducteur a délibérément heurté le champion olympique. Mais les passagers de la voiture affirment que Davis a lancé une bouteille en direction de la voiture et que son conducteur a été aveuglé par l'éclatement du pare-brise.

Le coroner en chef du Québec, le Dr Jean Grenier, a immédiatement ordonné la tenue d'une enquête publique dont la date n'a pas encore été fixée. Cette enquête sera présidée par le coroner Roch Héroux.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



INGERSOLL-RAND CANADA INC.

À un poste permanent de:

### ANALYSTE DE L'INVENTAIRE

Sous la direction du Contrôleur, le candidat doit connaître tous les aspects de la comptabilité. Le candidat sera responsable de la comptabilité analytique et des transactions de notre inventaire.

Bilingue, le candidat idéal doit posséder une expérience de trois ans minimum dans la comptabilité analytique d'inventaire.

Notre société offre un excellent salaire et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Contrôleur  
C.P. 1500  
Sherbrooke, Québec  
J1H 5M3

8205

### COMMIS-COMPTABLE

Le Groupe Everest, une entreprise spécialisée dans le domaine des communications, est à la recherche pour son bureau de Sherbrooke d'un(e) commis-comptable pour un remplacement de congé de maternité d'une durée de vingt semaines.

#### FONCTIONS

- Tenir à jour la comptabilité d'exercices pour 2 compagnies dans un environnement informatisé/comptes-clients, comptes-fournisseurs, grand livre.
- Responsable du contrôle des coûts de projets.
- Faire la collection des comptes-clients.
- Autres tâches reliées à la fonction.

#### EXIGENCES

- Détenir un D.E.C. en techniques administratives.
- 5 ans d'expérience.
- Connaître l'usage d'un logiciel de comptabilité, de préférence "Jovaco".

Envoyer curriculum vitae avant le 8 décembre 1989. Salaire à discuter selon expérience. Toute demande traitée confidentiellement, doit être adressée à:

GRUPE EVEREST  
CONSEILS EN COMMUNICATION ET MARKETING

M. Claude Lacroix  
v.-prés. et dir. général  
1100, rue Prospect  
Sherbrooke, QC  
J1H 1B4

7780

# 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

# TOYOTA

Trois éditions limitées  
25<sup>e</sup> anniversaire Toyota,  
c'est du jamais vu!



Tercel Coupé DX, édition limitée 25<sup>e</sup> anniversaire  
Corolla Sedan LE, édition limitée 25<sup>e</sup> anniversaire  
Camry Sedan LE V6, édition limitée 25<sup>e</sup> anniversaire

Faut absolument voir ça!  
Mais dépêchez-vous car les quantités sont très limitées.

Les concessionnaires

# TOYOTA

de votre région



# National

## Barrett ne croit pas que la question du Québec nuise à ses chances de succéder à Broadbent

Montréal (PC)

Même si la question du Québec l'a poursuivi tout au long de sa campagne à la direction du Nouveau Parti démocratique, Dave Barrett ne croit pas que cela nuise à ses chances de succéder à Ed Broadbent.

M. Barrett a passé sa dernière journée de campagne au Québec, où il avait été dénigré par les néo-démocrates québécois et les leaders syndicaux, pour son incapacité à parler le français et sa position sur l'Accord du lac Meech. Tout en admettant son ignorance crasse du français, l'aspirant au leadership a fait valoir hier qu'aucun de ses six adversaires n'était parfait bilingue et s'est demandé pourquoi on ne leur avait pas reproché cette lacune.

Au cours d'une émission télévisée, il a affirmé que son français était «aussi mauvais que le leur». L'ex-premier ministre de Colombie-Britannique est persuadé

que son parti peut l'emporter au Québec sous sa direction, sur la base de ses politiques socio-démocrates, qui reçoivent un accueil favorable au Québec, comme c'est le cas pour le régime d'assurance-maladie.

M. Barrett, qui est âgé de 59 ans, a soutenu que sa position sur le Québec avait été déformée par «la presse française», mais que cela ne l'empêcherait pas de remporter le congrès à la direction. Il avait déclaré, lors d'une conférence de presse convoquée pour annoncer sa candidature, que le Québec était une société distincte comme le sont toutes les autres provinces, et avait traité le premier ministre Robert Bourassa d'hypocrite.

«Nous devons expliquer à un nombre grandissant de Québécois qui nous sommes, ce pour quoi nous nous battons et quelles ont été nos réalisations», a-t-il dit, ajoutant qu'il faisait de son mieux pour apprendre le français.

# Conflit à Hydro-Québec: Bacon brandit la menace d'une loi spéciale

Michel VENNE

Québec (PC)

Tout en affirmant sa confiance dans la négociation en cours, la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, a brandi hier la menace d'une loi spéciale si les pourparlers à Hydro-Québec n'aboutissent pas à un règlement dans les prochaines semaines.

«Il n'est pas question que la population souffre (cet hiver) d'un conflit de travail à Hydro-Québec», a-t-elle déclaré hier à sa sortie de la Chambre.

Depuis quelques semaines, les services d'entretien de la société d'État sont perturbés par des grèves tournantes de 24 heures, qui affectent al-

ternativement toutes les régions du Québec.

La ministre s'est dit confiante que le sprint de négociation qui est en cours permettra de trouver un terrain d'entente. Elle affirme aussi que «d'autres scénarios» sont prévus avant d'en arriver à une loi spéciale.

«Ce que j'espère et que je demande aux parties, dit-elle, c'est de régler sans qu'on ait besoin de recourir à une telle loi. J'ai bon espoir que nous n'aurons pas besoin de nous rendre jusque là.»

La ministre dit avoir déjà informé le leader du gouvernement, Michel Pagé, qui est responsable de dresser l'ordre du jour des débats de l'Assemblée nationale, qu'il pourrait être nécessaire de prendre un certain

temps d'ici Noël pour discuter d'une telle législation.

### Hydro perd de l'argent

La ministre a confirmé par ailleurs les appréhensions de certains analystes voulant que les pertes encourues cette année par Hydro-Québec soient énormes.

Au 30 septembre, après neuf mois d'opérations, les profits de la société d'État étaient en baisse de 100 millions \$ par rapport à ceux de l'an passé à pareille date. Mme Bacon a refusé d'avancer quelque chiffre que ce soit, admettant que les pertes pourraient être encore plus élevées.

«Nous perdons beaucoup d'argent», a-t-elle ajouté. Le chef de l'Opposition s'amuse beaucoup avec le niveau d'eau dans les réservoirs des



Lise Bacon

centrales, mais c'est sérieux. Ils devraient être à 65 pour cent; ils sont à 43 pour cent. Nous devons importer, acheter de l'électricité pour répondre à la demande.»

Après cinq années de pluies moins abondantes que la moyenne, Hydro-Québec doit prendre diverses mesures pour limiter la consommation d'énergie pour répondre à la demande. Des mesures coûteuses qui pourraient engendrer une diminution de ses profits de l'ordre de 300 millions \$ par rapport à ceux de l'an dernier, selon des officiels de la société d'État cités dans un article du Globe and Mail de Toronto jeudi dernier.

En 1988, Hydro-Québec avait enregistré un bénéfice de 619 millions \$.

## 3000 délégués éliront le nouveau chef du NPD samedi

Marie TISON

Winnipeg (PC)

Les néo-démocrates mettront fin à neuf mois d'incertitude cette fin de semaine à Winnipeg.

C'est samedi qu'environ 3000 délégués éliront un nouveau chef, neuf mois, pratiquement jour pour jour, après l'annonce de la démission d'Ed Broadbent.

«J'ai été sur la route pendant tout ce temps, a déclaré celle que plusieurs voient déjà à la tête de son parti, Audrey McLaughlin, dans l'avion qui la menait hier à Winnipeg. Ce sera agréable d'avoir enfin les résultats.»

Mme McLaughlin, députée du Yukon, profitait du vol pour réétudier ses dossiers. Jeudi, les sept candidats au leadership du NPD se présenteront à une session de questions et réponses de deux heures avec les délégués.

Demain, ils prononceront leur discours. Le vote lui-même aura lieu samedi, et devrait comprendre au moins deux tours de scrutin. Ce n'est qu'en soirée, samedi, que le nouveau chef s'adressera aux délégués.

Mme McLaughlin, la seule femme à se présenter à la succession d'Ed Broadbent, fait des efforts pour apprendre le français, mais elle a médisé les Québécois en déclarant, en octobre dernier, qu'elle condamnait la loi 178 tout en acceptant la loi 101.

Son adversaire principal, l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique Dave Barrett, un unilingue anglophone, a quant à lui triché plus d'un néo-démocrate québécois.

### Stratégie

Les 77 délégués québécois qui seront à Winnipeg voteront en bloc pour un seul candidat. Il pourrait s'agir de Mme McLaughlin, ou même de Howard McCurdy, le député de Windsor-Lake St-Clair, le seul Noir à siéger à la Chambre des communes.

M. McCurdy, un biochimiste et un professeur d'université, se présente comme le défenseur des exclus de toute sorte et le champion des droits de la personne.

Un autre professeur d'université ontarien, le député d'Essex-Windsor Steven Langdon, s'est montré à l'aise dans les questions constitutionnelles. Il s'est fait un plaisir de reprendre son adversaire Dave Barrett à ce niveau lors des débats qui ont opposé les divers candidats cet automne.

Un mal héréditaire lui fait cependant une voix chevrotante, un handicap qui pourrait jouer contre lui.

Le député de Saskatchewan Simon de Jong, un ancien restaurateur, jouit de l'appui de six collègues. Il est toutefois le seul candidat, avec Dave Barrett, à ne pouvoir prononcer un mot de français.

Le dernier député à se présenter dans la course, Ian Waddell, est un avocat de Colombie-Britannique. S'il est loin de se trouver en tête de la course, il ne finira probablement pas bon dernier.

Cet honneur retombera probable-

ment sur un Franco-Manitobain enseignant en Colombie-Britannique, M. Roger Lagassé, qui a axé sa campagne sur la protection de l'environnement, le désarmement et la faim dans le monde.

Le Québec sera de nouveau touché aujourd'hui par une grève générale de 24 heures des 14 000 techniciens, employés de bureau et de métier d'Hydro-Québec.

Il s'agit du quatrième débrayage général de 24 heures depuis que le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a lancé son plan d'action pour appuyer ses revendications. Ce plan prévoit une alternance de grèves générales et tournantes de 24 heures, jusqu'au 18 décembre.

Encore une fois, les services essen-

tiels devraient être assurés, tel que le syndicat s'y est engagé devant le Conseil des services essentiels. Le porte-parole syndical Luc Chabot a déjà précisé que si une panne survenait, tout le personnel nécessaire serait dépêché sur les lieux.

Hier, ce sont les régions de Maisonneuve et Saint-Laurent qui ont été touchées par une grève tournante de 24 heures, c'est-à-dire l'île de Montréal.

Malgré le temps froid, aucune panne majeure n'avait été rapportée dans la région de Montréal en début de soirée, hier.

# NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'EN AVRIL 1990

SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT



**599<sup>99</sup>** ch.  
Achat spécial! Laveuse automatique 5 programmes. 266 249 200.



**399<sup>99</sup>** ch.  
Sècheuse assortie 5 programmes. 3 temp. de chaleur. 266 289 200.



**949<sup>99</sup>** ch.  
Ord. 999.995  
Rabais 50\$. Réfrigérateur 13.6 pi. cu. Blanc. Charnières à droite. 466 245 480.  
Amande, chambre à gauche, modèles 15.6 et 17.3 pi. cu. Auto en réclame.



**199<sup>99</sup>** ch.  
Micro-ondes compact 0.5 pi. cu. Décongélation automatique. 226 286 940.



**279<sup>99</sup>** ch.  
Micro-ondes 1.0 pi. cu. à 750 watts. 226 288 922.



**399<sup>99</sup>** ch.  
Ord. 579.995  
Rabais 180\$. Machine à coudre Kenmore 18 points. 206 281 664.



**719<sup>99</sup>** ch.  
Ord. 769.995  
Rabais 50\$. Cuisinière Kenmore 30" à nettoyage facile. Blanc. 226 264 090.  
Autonettoyant, poêle en verre noir, amandé plus chers.



**499<sup>99</sup>** ch.  
Lave-vaisselle Kenmore à 3 boutons-poussoirs et 3 niveaux de lavage. 226 279 340.

**399<sup>99</sup>** ch.  
Ord. 629.995  
Rabais 230\$. Aspirateur Kenmore Power-Mate à vitesse variable.

Nettoyage pleine largeur, électro-brosse à dégivrage rapide. 206 232 941.  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

OFFRE 'NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT' DISPONIBLE DANS LES MAGASINS ET BUREAUX DE VENTE SEARS ET DANS TOUT CATALOGUE COURANT SEARS JUSQU'AU SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1989  
CETTE SUPER OFFRE S'APPLIQUE À CES ARTICLES:

- AMEUBLEMENT: mobiliers de salon, salle à manger, chambre à coucher, meubles d'appoint, fauteuils, canapés-lits, matelas et sommiers.
- REVÊTEMENTS DE SOLS: moquettes, tapis d'appoint/orientaux, revêtements de sols lisses.
- PARURES DE FENÊTRE SUR MESURE

AUDIO-VIDEO: téléviseurs, chaînes stéréo, équipement audio portable, lecteurs de disques compacts, magnétoscopes, appareils photos, ordinateurs, caméscopes, mobilier d'appareils électroniques, bureaux pour ordinateurs, claviers électroniques, équipement d'ordinateurs, machines à écrire, télécopieurs, machines de traitement de textes, classeurs, coffres-forts.  
APPAREILS MÉNAGERS: cuisinières électriques, éléments de cuisson incorporés, hottes, lave-vaisselle, presses à ordures, fours à micro-ondes, laveuses, sècheuses, congélateurs, réfrigérateurs, machines à coudre, mobilier pour machines à coudre, aspirateurs.  
Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation.

Prix en vigueur jusqu'au 9 décembre 1989, dans la limite des stocks disponibles



vous en avez pour votre argent...et plus

- SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
- SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA
- LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA
- LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

**MISE AU POINT**

Dans notre circulaire «solides Sears pour les Fêtes» distribuée le 26 novembre 1989, veuillez noter qu'en page B14, l'ouvre-porte de garage no 18607 est muni d'un émetteur à 3 fonctions pour 6561 combinaisons et non pas 19683 combinaisons; les prix rég. Sears des articles G et H (199.99\$ et 129.99\$) n'auraient pas dû paraître, et de plus, le prix de vente de l'article H (no 22345) doit se lire 79.99\$ et non pas 99.99\$.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

B127